

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

NERVIEUX – 28 Juin 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Gérard BRUEL, Mr Jean François BAZZARA, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mr Serge TAMAIN, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mme Laurence COUBLE, Mme Virginie BONNET

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN

VOIRIE/ASSAINISSEMENT/URBANISME

Projet d' Aménagement des entrées d'agglomération : création de chicanes ou de ralentisseurs aux 5 entrées du village. Suite à la visite de la Société DECLIC, celle-ci doit nous redonner une nouvelle proposition en insérant quelques modifications demandées par les élus. Toutefois ce devis devrait avoir un coût un peu plus élevé que le précédent.

La commune va demander au Conseil Général une subvention au titre des Amendes de police à hauteur de 50 % avec une dépense totale subventionnable maximale de 18 300 € HT.

Projet piste cyclable : un cabinet d'étude de géomètre topographe doit faire parvenir un devis pour établir le tracé général du projet.

BATIMENTS/TRAVAUX PLANIFIES CET ETE

- **Résidence MARGUERITE** :

La résidence MARGUERITE a fait l'objet de dégradations : des tuiles ont été volées sur un des murs de l'enceinte. Une plainte a été déposée en Gendarmerie pour dégradations sur les bâtiments publics.

- **Chauffage Eglise** :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'un devis pour le simple remplacement de la chaudière. Ultime solution technique à analyser et à comparer aux autres solutions. Le choix définitif sera établi avec les utilisateurs.

- **Salle Jeanne d'Arc** :

Une réunion entre la Commune, Mr MATTHIA et des personnalités de l'Evêché de Saint Etienne a eu lieu en mairie afin de discuter des travaux de rénovation de la Salle Jean D'arc. Leur rapport est attendu pour les jours à venir. Dès accord de l'évêché sur le transfert de propriété, les actes de cessions des bâtiments pourront avoir lieu

- **Travaux d'été :**

❖ **Ancien Préau :**

Des travaux d'isolation (effectués par la Société PERRET Gérald) sont prévus à partir de début août dans l'ancien préau. Les travaux de peinture débuteront après le 15 août par les employés communaux.

❖ **Ecole :**

La classe de Mme VIAL sera déménagée le 05 juillet et celle de Mme DARMET le 07 juillet. Dans un futur proche, l'ancienne classe de Mme DARMET va être transformée en bibliothèque.

❖ **Appartement cantine :**

De plus, la commune change courant de semaine 26 toutes les fenêtres de l'appartement qui se situe au dessus de la cantine ainsi que la porte d'entrée d'un des deux appartements au dessus de l'ancienne poste.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers autres travaux :

- des devis de réparation de toiture ont été demandés à des entrepreneurs pour l'appartement au dessus de la cantine et pour la Maison Berger.

CULTURE

- **Bibliothèque :**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le compte rendu de la visite du 31 mai 2010 entre Mr CASTAINGS, Mme CASTAINGS, Mme RAPAUD, Mme CHAMPAVERT bénévoles, Mme TOULEMONDE responsable du site nord de la Médiathèque de la Loire et Mr MANGIN bibliothécaire référent à la Médiathèque de la Loire. Il rappelle également que la médiathèque départementale apporte son concours au bon fonctionnement de la bibliothèque locale et propose de signer la convention d'ouverture et de fonctionnement avec la médiathèque départementale de la Loire. Cette convention serait applicable pour deux ans et recommande une ouverture à raison de 4 h / semaine, soit 16 heures par mois. La Médiathèque de la Loire demande un investissement de 500 € par an de livres à la commune. Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité la signature de cette convention.

FETE / ANIMATION

Fête patronale :

Jérôme BRUEL, 4^{ème} adjoint, membre du Comité des Fêtes et Mr Alain GOUTTE président de l'UEC ont présenté le programme de la fête patronale qui aura lieu le 10, 11 et 12 septembre 2010. Groupes de musique, vente de brioches par les classards, défilé de voitures anciennes, baby-foot géant, défilé de chars, concours de pétanque, retraite aux flambeaux et feu d'artifice animeront tout le week-end le village.

Des affiches et le programme seront distribués par Manon SOUZY.

COMPTE RENDU DE DIVERSES REUNIONS.

○ *Communauté de Communes de Balbigny :*

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets dressé par la communauté de communes de Balbigny (document transmis préalablement aux élus pour analyse).

Le conseil municipal vote favorablement à l'approbation de ce rapport.

De plus, Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal de la réunion qui s'est tenue à la communauté de communes de Balbigny le 16 juin 2010. Il est discuté la mise en place d'un service de déchetterie mobile pour un coût de 100 000 € alors qu'une déchetterie fixe avec une plateforme coûte environ 300 000 €.

☞ La déchetterie de Balbigny arrivant à saturation, il est proposé par la ville de Violay de mettre en place un nouveau point de collecte sur leur commune afin de desservir les communes les plus proches telles que Bussières.

☞ Une convention des données informatisées est en cours d'étude avec le SIMELY qui s'occupe de fournir les plans du cadastre et le CORA.

☞ Une convention « Atelier Tertiaire Loire Numérique » a été signée pour un montant de 688 000 €. Les subventions de la Région s'élèvent à 200 000 € et 200 000 € pour le Conseil Général de la Loire.

☞ Le Relais d'Assistance Maternelle de Balbigny souhaiterait que la COBY en prenne la compétence afin d'élargir l'accès au RAM à toutes les assistantes maternelles des 5 communes non encore adhérentes.

☞ Enfin la Zone Artisanale de Balbigny compte déjà 7 acquéreurs sur les 13 lots

○ Réunion Cantonale du 24 juin 2010.

Mr Henri NIGAY a établi un tableau des subventions au titre de l'enveloppe cantonale et de Solidarité 2010. Toutes les communes ayant demandées une subvention y sont représentées avec l'objet de la demande, le coût de la demande, et le pourcentage de la subvention accordée. Les subventions demandées par Nervieux sont en attente pour la rénovation de la maison du CCAS, du Chemin des Sables

○ Toutes les aires de jeux de la commune ont été contrôlées le 10 juin 2010 par un représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Son rapport, arrivé en mairie le 22 juin 2010, conclu à une remise en conformité des installations de l'école. Les aires de jeux situés dans le parc communal derrière l'église sont conformes, toutefois il serait nécessaire d'apporter des modifications et quelques réparations. Les employés communaux en sont chargés durant l'été.

PERSONNEL COMMUNAL

- Poste d'ATSEM (Agent spécialisé des Ecoles Maternelles) : Mme Claire SOUZY a fait part de son souhait de partir à la retraite au 31 décembre 2010. Afin de répondre au mieux à l'évolution des besoins au sein du RPI de Nervieux/Mizérieux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui viendra renforcer l'équipe enseignante. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de voter à l'unanimité la création d'un poste d'ATSEM en remplacement de Mme Claire SOUZY.

DIVERS :

- **Ecole** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des diverses évolutions d'usage de différents locaux précédemment affectés à l'école primaire ou en logements des instituteurs, depuis une cinquantaine d'années. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide unanimement de déclasser certains bâtiments scolaires en bâtiments publics (Maison des Associations, local au dessus de la cantine, local au dessus de la 6^{ème} classe et de l'ancien bâtiment primaire, du local de la bibliothèque, local de l'ancien préau). La demande sera transmise à l'inspection académique et l'arrêté pris par le Sous Préfet.
- **Cantine scolaire et garderie périscolaire** : le Maire propose au Conseil Municipal de voter les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année 2010-2011. Après discussion, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs de l'année passée (pas d'augmentation).
- **Bombarde** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service d'eau potable établi par le Syndicat des Eaux de la Bombarde. Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, décide d'approuver ce rapport 2009.
- **Indemnité de conseil au percepteur** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'indemnité de conseil et de confection budgétaire de la part de Mr Alain PACAUD Trésorier Municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer à 100 % l'indemnité de conseil et de confection des budgets à Mr Alain PACAUD.
- **Association des Maires du Var** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de l'Association des Maires du Var sollicitant une subvention de solidarité suite aux intempéries qui ont durement touchées humainement et techniquement toutes les communes du Var. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de leur allouer une subvention exceptionnelle de 200 € par mandat administratif.
- **Associations :**
L'association « Boules Joyeuses » et les « Pétaques du Tilleul » ont réussi à former un bureau le 23 juin dernier : le nouveau président, commun aux deux associations est Monsieur ROCHEDIX. Une relance de l'activité des deux clubs est prévue dès le mois de juin.
Les locaux de la pétanque seront rénovés par les membres, avec l'aide de la commune qui paiera les matériaux (aide de 1500 € environ).
L'inauguration des locaux et des terrains de jeux, rénovés et agrandis devrait avoir lieu courant de l'été.